

Fiche n°04

Sécurité des personnes et des biens

## Occulter les pénétrations de ventilations et de canalisations par des dispositifs temporaires

Mises à part les portes et les fenêtres, d'autres voies d'eau sont possibles au travers :

- Des ouvertures permanentes de petites dimensions telles que les entrées d'air en bas des murs.
- Des passages de canalisations et de câbles à travers les murs, planchers et dallages.

Cette mesure a pour objet de limiter la pénétration d'eau ce qui permet de réduire les dommages.

### Pour quels objectifs ?



Mise en sécurité des occupants



Réduction du délai de retour à la normale



Réduction des dommages

### Pour quels corps de métiers ?



Maçonnerie



Couverture



Électricité



Façade



Charpente



Menuiserie

### En quoi consistent les travaux ?

Pour limiter la pénétration de l'eau dans le bâti au niveau des petites ouvertures, adopter la mesure suivante :

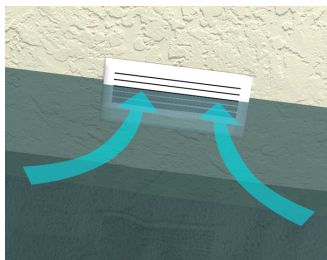
- Mise en place de capots amovibles, caches vissés ou montés sur un système de rail ou de glissière devant les petites ouvertures (entrée d'air, soupiraux, etc)

**Attention, il est impératif de retirer les capots devant les entrées d'air après le reflux des eaux, pour que le logement puisse être correctement ventilé.**

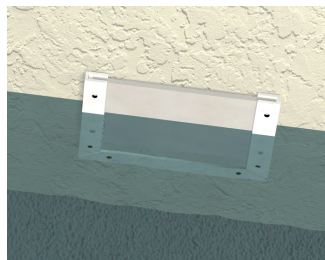
Pour limiter la pénétration de l'eau dans le bâti au niveau des passages des réseaux extérieurs (tuyauteries et câbles) dans les murs ou les planchers, adopter les mesures suivantes :

- la refecton des joints défectueux des maçonneries en pierres ou en briques apparentes ;
- le traitement des fissures ;
- le colmatage autour des pénétrations, colmatage des vides entre les gaines et les tuyaux.

## Caractéristiques de l'occlusion des ventilations basses :



Situation initiale : l'eau pénètre par les entrées d'air.



Couvercle d'entrée d'air limitant la pénétration de l'eau.

---

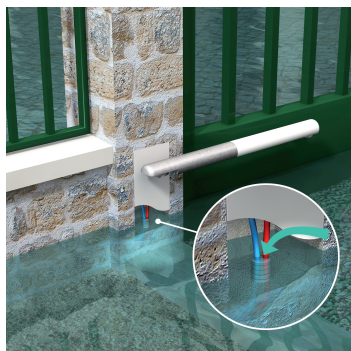
## Caractéristiques du calfeutrage des entrées réseaux :



Situation initiale : passage possible de l'eau à travers les murs.



Situation après travaux : colmatage des voies d'eau.



Passable possible de l'eau par les entrées de gaine.